Écrivain public

L’Académie des écrivains publics de France (AEPF) donne du terme la définition suivante : « professionnel de l’écrit dont la mission est d’aider à communiquer – par l’écrit au sens large du terme ». L’accent est mis sur la dimension sociale de la fonction : des personnes ont ainsi la possibilité de s’exprimer grâce à un tiers, en restant au plus près de leurs mots, de leurs requêtes, émotions et désirs. Métier de la relation puisqu’une personne écrit pour autrui dans une rencontre entre quelqu’un qui sollicite une aide et un professionnel. Il existe un Groupement des écrivains conseils (GREC) et un Syndicat national des prestataires et conseils en écriture (SNPCE). Une […]

Bibliographie

Sylvie Monteillet, « Le Travail de l’écrivain public-biographe », dans *La Faute à Rousseau* n° 69, juin 2015, p. 43-45.

Auteur(s) de l'article:
Delory-Momberger Christine

Page:
293-294

Mots-clés:
Écritures ordinaires
Récit de maladie

Pour citer cet article:

Delory-Momberger Christine, « Écrivain public », dans *Dictionnaire de l’autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 293-294, en ligne, URL : https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/ecrivain-public, page consultée le 18/07/2025.